

5àSec Holding France
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 8.475.840 Euros
Siège social : 6, Parc des Grillons
60, Route de Sartrouville
78230 Le Pecq
R.C.S Versailles 418 782 025

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
PRISES LE 14 SEPTEMBRE 2009

L'an deux mille neuf et le quatorze Septembre à 10 heures 30, la société 5àSec Group, Société par Actions Simplifiée au capital de 18.964.963 Euros, dont le siège est 19, Avenue de l'Opéra, 75001 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 498 018 233, associée unique, représentée par son Président Monsieur David SZTABHOLZ, a pris au 19, Avenue de l'Opéra, 75001 Paris, les décisions ci-après, sans convocation préalable du Président.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, prend acte de la démission de ses fonctions de Président de la société de Monsieur Olivier BEDAT, prenant effet ce jour, et décide de nommer en remplacement Monsieur David SZTABHOLZ, né le 2 Novembre 1963 à l'Isle-Adam, de nationalité Française, demeurant 58 Sente Pierre Roux, 78310 Plaisir, Président non rémunéré, à compter de la présente décision pour une durée illimitée.

Il donne quitus à Monsieur Olivier BEDAT de sa gestion jusqu'à ce jour.

Monsieur David SZTABHOLZ, déclare accepter les fonctions de Président et n'être sous le coup d'aucune interdiction ou empêchement.

DEUXIEME DECISION

L'associé confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente délibération pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le représentant de l'associé unique

M. David SZTABHOLZ

*Bon pour acceptation des fonctions
de Président.*

